



COVID-19, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France reste mobilisée aux côtés de ses adhérents.

COVID -19 Lettre d'information de la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France

21 avril 2020

Si vous rencontrez des difficultés avec certains liens web, vous pouvez retrouver cette lettre d'information sur [notre site web](#).

Vous retrouverez dans cette lettre d'informations :

=> Les principales actualités relatives à la crise du Coronavirus à l'échelle régionale et nationale ;

=> Recensement et veille sur les structures qui maintiennent leur activité : [Pensez à actualiser vos données !!](#) ;

=> **Que faire lorsqu'une personne est malade ?**

- [Protocoles relatifs aux mesures à mettre en œuvre dans les structures et recommandations](#) ;
- [Hotline "COVID-19 pour le projet Médecins Sans Frontières en Ile-de-France](#) ;
- [Informations sur le fonctionnement de la PASS-Avicenne](#) ;
- [Centre de consultation COVID dans le 19e arrondissement de Paris](#) ;

=> **Accès aux droits**

- [Renouvellement des cartes ADA \(Allocation pour demandeurs d'asile\)](#) ;
- [Dématérialisation de l'envoi des documents pour les allocataires n'ayant pas l'application "Mon compte CAF"](#) ;

=> [Actions de bénévolat et/ou de mécénat de compétences mobilisables gratuitement](#) ;

=> [Prestataires pour le nettoyage et la désinfection des appartements, chambres et espaces collectifs](#) ;

=> **Information à destination des structures d'insertion par l'activité économique**

- [Un questionnaire FAS à l'attention des SIAE pour sensibiliser et de mobiliser les partenaires du secteur IAE sur les difficultés qui affectent les SIAE et les salariés en insertion.](#)

=> [Recommandations relatives au suivi social et à l'orientation des potentielles victimes de violences intrafamiliales](#) ;

=> **Santé des personnes durant la période de confinement**

- [Aide médicale d'Etat : des modifications](#) ;
- [Un numéro vert pour faciliter l'accès aux soins des personnes sans-abri](#) ;
- [Fonctionnement des Permanences d'Accès aux Soins de Santé \(PASS\)](#) ;
- [Dispositifs de soutien en santé mentale en période de confinement](#) ;
- [Mise en place d'un dispositif national de soutien médico-psychologique aux soignants et aux personnels en charge de l'accompagnement](#) ;
- [Addictions et confinement](#)

=> [Réflexions et points d'alerte sur les enjeux d'éthique du numérique en situation de crise sanitaire aiguë](#) ;

=> [Lien social, culture et loisirs en période de confinement - nouvelles ressources.](#)

=> [Apprendre le français en confinement.](#)

Retrouvez en fin de la newsletter les liens vers les précédents articles d'information

entièrement mobilisée auprès de ses adhérents et partenaires pour faire remonter les difficultés rencontrées par les structures aux services et agences de l'Etat, pour permettre la mutualisation d'outils entre les structures et pour répondre à vos questions.

Concernant la nécessaire protection des professionnels et bénévoles des structures de veille sociale et d'hébergement, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France interpelle fortement les services et agences de l'Etat ainsi que les collectivités sur le besoin de masques, gel hydroalcoolique, gants et blouses dans les structures. Des commandes ont été effectuées et du matériel de protection a commencé à être distribué aux structures du secteur.

Concernant les tests, l'Agence régionale de santé a annoncé sa volonté de mettre en place prochainement un dispositif permettant d'effectuer 500 tests par semaine pour le secteur de l'hébergement, dans les structures d'hébergement collectives. Ce dispositif s'inscrit dans la volonté nationale de monter en charge sur le dépistage du COVID-19. Les salariés des structures dans lesquelles des personnes présentent les symptômes du COVID-19 ou sont infectées par le COVID-19 pourront bénéficier d'un dépistage dans les structures de ville. Par ailleurs, les professionnels de santé intervenant dans les structures peuvent solliciter l'URPS afin d'obtenir la liste des laboratoires de ville pratiquant les tests PCR et orienter les personnes.

[Consulter les ressources disponibles sur le COVID 19 sur le dossier partagé de la Fédération](#)

[Rejoindre la liste d'échange slack spéciale COVID 19](#)

Veille et recensement des structures qui maintiennent leur activité

La Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France travaille en partenariat avec l'association Solinum, avec le soutien de la Fondation Sanofi Espoir, dans le cadre du développement en Ile-de-France de l'outil [Soliguide](#), qui référence les lieux et services utiles et accessibles aux personnes en situation de précarité.

En cette période particulière d'épidémie du Covid-19, Soliguide recense sur une page dédiée l'ensemble des structures dont l'activité est maintenue, en temps réel sur une [page dédiée](#).

Si votre structure n'apparaît pas sur le Soliguide et que son activité est maintenue, nous vous invitons à remplir [le formulaire](#) pour la faire apparaître sur le site.

[Faire apparaître sa structure sur Soliguide](#)

Face à une personne malade présentant des symptômes du COVID 19, que faire? Comment agir?

Protocole à destination des structures

Une personne se trouve ou se rend dans la structure et présente des symptômes pouvant indiquer une infection au COVID-19 (toux, fièvre, difficultés respiratoires, maux de tête etc.) :

- **Si l'état de la personne ne présente pas de signes de gravité** (absence de difficulté respiratoire prononcée notamment) :
 - Isoler la personne et lui fournir un masque (si possible sur la structure) et respecter les gestes barrières (lavage de main, se tenir à une distance d'un mètre) ;
 - Contacter le médecin traitant de la personne, s'il existe, ou un médecin avec lequel la structure est en contact (Centre Municipal de Santé, Maison de Santé

Pluriprofessionnelle, Maraudes médicalisées, etc.) pour orienter la personne vers un dépistage COVID-19. **En l'absence de possibilité de mobilisation des ressources sanitaires habituelles, les équipes mobiles sanitaires de l'ARS peuvent être sollicitées à l'adresse : ars-idf-covid-precarite-equipes-mobiles@ars.sante.fr.** Certaines PASS proposent également des dépistages COVID-19, notamment la PASS Avicennes (informations ci-dessous).

- Accompagner, dans la mesure du possible, la personne vers la structure de dépistage vers laquelle elle aura été orientée sur avis médical.

Les équipes mobiles sanitaires mises en place par l'Agence Régionale de Santé peuvent se déplacer pour effectuer un diagnostic sur place. La Ville de Paris travaille par ailleurs à une mise en relation entre les structures d'hébergement et les [centres de santé du territoire](#).

- Si l'état de la personne présente des signes de gravité, notamment une détresse respiratoire, appeler le 15.

En structure d'hébergement, une personne est testée et diagnostiquée positive au COVID-19 sans présenter de signes de gravité (détresse respiratoire notamment) :

- Si la structure d'hébergement le permet, des mesures d'adaptation de la structure et de confinement doivent être mises en œuvre soit en confinant la personne malade seule soit par le confinement dans un même espace de plusieurs personnes malades. Plusieurs outils et fiches de recommandations sont disponibles, précisant les mesures à mettre en œuvre :
 - [Une fiche concernant la création de « secteur COVID-19 » au sein des structures d'hébergement](#) ;
 - [La fiche doctrine de l'ARS Ile-de-France](#) sur les mesures à mettre en œuvre dans les structures d'hébergement qui accueillent des personnes atteintes du COVID-19 ;
 - [La fiche « malade à domicile » du Ministère de la Santé](#) (non spécifique au secteur de l'hébergement) ;
 - [Le protocole de bionettoyage des chambres des personnes malades](#) partagé par l'association Coallia que nous remercions.

Les équipes mobiles sanitaires mises en place par l'Agence Régionale de Santé peuvent être mobilisées en appui des structures d'hébergement ne disposant pas de professionnels de santé en leur sein pour effectuer un suivi de l'évolution de l'état des personnes malades. Vous pouvez pour cela les saisir l'adresse : ars-idf-covid-precarite-equipes-mobiles@ars.sante.fr. Médecins sans frontières a également mis en place une ligne téléphonique dédiée (informations ci-dessous) qui peut être mobilisée.

- **S'il est impossible de mettre en œuvre les mesures de confinement au sein de la structure d'hébergement**, alors la personne peut être orientée, via le médecin ayant posé le diagnostic COVID-19 et en lien avec l'Agence Régionale de Santé, vers un centre de desserrement. Les centres de desserrement sont destinés uniquement aux personnes :
 - Testées positives au COVID-19 (ou diagnostiquées malades du COVID-19 dans une structure d'hébergement où deux personnes ont préalablement été testées positives au COVID-19) ;
 - Sans gravité de leur état de santé ;
 - En situation de rue ou hébergées dans une structure ne permettant pas la mise en œuvre des mesures de confinement.

L'Agence régionale de santé a publié une [fiche doctrine concernant les processus d'admission et de sortie dans les centres d'hébergement dédiés aux personnes atteintes du COVID-19 sans gravité de leur état](#).

En attente d'une confirmation PCR, pour les personnes ayant un diagnostic clinique Covid, un nouveau dispositif : les centres "Sas Covid"

lesquelles un isolement n'est pas possible, disposant d'un diagnostic clinique de Covid réalisé par un médecin, **en attente de confirmation PCR** (PCR réalisée et en attente de résultat ou PCR prescrite mais non réalisée) et en l'absence d'indication d'hospitalisation, **une orientation vers un centre d'hébergement "Sas Covid" est faite par un médecin hospitalier ou de ville, d'équipe de maraude ou d'équipe mobile** via un certificat médicale transmis au médecin régulateur de l'ARS à l'adresse ars-idf-covid-precarite-equipes-mobiles@ars.sante.fr

[Pour la suite de la procédure et d'autres informations, lire la suite](#)

Hotline "COVID-19" pour le projet Médecins Sans Frontières en Ile-de-France

Le télé-conseil est mise en place pour vous accompagner en répondant aux questions :

- Sur les mesures de confinement et d'hygiène (les procédures à mettre en œuvre, les recommandations d'hygiène et gestion d'isolement des cas suspects selon les protocoles de conseils établis et actualisés).
- Sur la prise en charge des patients (aide à l'évaluation de l'état de santé du patient, et en fonction des signes fonctionnels et des antécédents rapportés, propose et explique le suivi simple à mettre en œuvre, oriente vers les systèmes de télémédecine, les consultations en CMS ou PASS appropriée, ou conseille un transfert hospitalier via la régulation du SAMU ou encore en centre COVID-19).

Le télé-conseil est ouvert 7 jours sur 7 de 8h à 18h.

N'hésitez pas à nous appeler et partager cette adresse email et numéro de téléphone avec vos collègues et partenaires :

07 85 05 37 64

msff-covid-idf-teleconseil@paris.msf.org

Informations sur le fonctionnement de la PASS-Avicenne

La PASS Avicenne organise un dépistage COVID pour les précaires avec éventuellement mise à l'abri.

Public concerné : patients SDF ou hébergés sans possibilités d'isolement afin de pouvoir les orienter vers les centres hébergement d'urgences COVID.

Les détails d'accès :

- Tous jeudis matin. de 9h08 à 12h08 (10 patients par matinée), plages de 20 mn.
- Rendez-vous téléphonique de 8h30 à 17h en passant par le numéro du standard 01 48 95 55 55 puis demander le poste 52783 (Pas de ligne directe malheureusement)
- Ils seront situés au bâtiment Mantout face à l'entrée principale.
- Les confirmations de rendez-vous peuvent être envoyées par mail (le système SMS est en panne)
- En principe, il y aura un bénévole qui accompagnera les patients à l'intérieur de l'hôpital (c'est en cours d'organisation)

Centre de consultation COVID dans le 19ème arrondissement de Paris

Le 8 avril a ouvert dans les locaux de la fondation ophtalmologique Rothschild au 29 rue Manin 75019 Paris. Ce centre propose des **consultations gratuites** pour les personnes présentant les symptômes du COVID-19 et **s'adresse principalement aux patients n'ayant pas de médecin traitant ou dont le médecin traitant n'est pas disponible.**

Ce centre a vocation également à assurer les consultations d'aval à la sortie d'hospitalisation des personnes. **Les consultations se font sur rendez-vous uniquement du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi matin de 7h30 à 13h30.**

Renouvellement des cartes ADA (Allocation pour demandeurs d'asile)

Les cartes permettant aux personnes en cours de demande d'asile d'utiliser leur allocation pour demandeurs d'asile (ADA) sont en cours de renouvellement.

Du fait de la période exceptionnelle liée aux mesures de confinement en vigueur, une procédure particulière a été mise en oeuvre :

- **pour les personnes hébergées au sein du DNA** : les gestionnaires de centres d'hébergement seront sollicités par leur DT Ofii afin de participer à la distribution des nouvelles cartes, notamment à travers la récupération groupée des nouvelles cartes au moyen de procurations signées par les demandeur.euses d'asile ;
- **pour les personnes non hébergées au sein du DNA**, la récupération des cartes pourra s'organiser soit à travers des rendez-vous individuels soit par l'intermédiaire d'associations qui accompagnent ces DA sans les héberger et qui pourront elles-aussi récupérer leurs cartes au moyen de procuration : ces associations non gestionnaires peuvent solliciter des procurations auprès des demandeurs d'asile avec lesquels elles sont en contact puis se rapprocher des directions territoriales de l'Ofii à partir du 11 mai afin de retirer les cartes.

Jusqu'au 11 mai, le renouvellement des cartes ADA des personnes hébergées au sein du DNA sera priorisé.

Vous trouverez dans le [dossier partagé de la Fédération](#) plusieurs documents d'information transmis par l'OFII à ce sujet :

- [un courrier du Directeur de l'OFII](#) Didier Leschi d'information sur la nouvelle carte ADA ;
- [un document d'explication sur la nouvelle carte ADA](#) ;
- [un modèle de procuration](#) à remplir et signer par les demandeurs d'asile pour que les gestionnaires de structures et associations puissent récupérer les cartes ADA des personnes;
- [un courrier d'accompagnement](#) de la nouvelle carte pour les personnes, en français ;
- [des traductions du courrier d'accompagnement](#) de la nouvelle carte.

Dématérialisation de l'envoi des documents pour les allocataires CAF n'ayant pas l'application "mon compte CAF"

Durant la période de confinement, et du fait des difficultés liées aux envois postaux, les CAF mettent en place des adresses mails spécifiques pour permettre l'envoi de documents par courriel. Ces boîtes mails sont à destination des personnes allocataires ou non qui n'ont pas d'accès à un compte personnel en ligne CAF.

Ces nouvelles boîtes mails seront normalisées avec l'adresse suivante : **transmettreundocument.caf** numéro département@**info-caf.fr** .

Exemple pour Paris : transmettreundocument.caf75@info-caf.fr

Vous trouverez sur le dossier partagé de la Fédération et [via ce lien](#) un document de la CAF à ce sujet.

Actions de bénévolat et/ou de mécénat de compétences mobilisables gratuitement pendant la période d'urgence sanitaire

Afin de soutenir les associations dans le contexte de crise sanitaire et sociale que nous rencontrons actuellement, différentes initiatives et propositions d'aide se sont mises en place, notamment sur des actions de bénévolat et/ou de mécénat de compétences. La FAS IDF a référencé des initiatives pouvant vous aider :

La Plateforme [Je veux aider](#) mise en place dans le cadre de la [réserve civique](#) : elle propose 4 missions prioritaires :

- Aide alimentaire et aide d'urgence,
- Garde exceptionnelle d'enfants,
- Lien avec les personnes fragiles isolées,
- Solidarité de proximité.

[Webassoc](#) : le web bénévole et solidaire. 1500 professionnels du web mobilisés pour vous, acteurs de la solidarité et de la santé :

- apporter un renfort opérationnel sur la réalisation de projets web ou la prise en main d'outils,
- vous former sur les outils numériques en webinars
- ou encore vous apporter des ressources en ligne!

Les types de compétences web mobilisables :

- **projets de fond** (pour garder espoir et préparer l'après-crise) : refonte de site, stratégie web, référencement, analytics...
- **outils collaboratifs** : partage de fichiers, réunions à distance..
- **site internet et communication** : création de formulaires de prise de contact pour remplacer les rdv physiques, création de pages sur votre site pour informer sur l'adaptation des services de l'asso, newsletters d'informations à vos membres...
- **collecte de dons** : optimisation de votre formulaire de dons, campagnes de crowdfunding, ergonomie de votre tunnel de dons...

Service gratuit pendant le Covid-19 sur <https://www.webassoc.org/nos-actus/contre-le-covid-19/>

Pour déposer une offre de bénévolat en ligne sur des plateformes dédiés :

[Passerelles et compétences](#) : L'équipe bénévole étudie votre demande et vous recontacte dans les 48h pour faire le point avec vous et organiser un rendez-vous d'analyse de votre besoin. A la suite de quoi, une recherche de bénévoles sera lancée.

Pour faire une demande, remplir le [formulaire en ligne ici](#)

[Benenova](#) : Pour recruter des bénévoles ponctuellement sur des missions sociales et environnementales, il suffit de faire une demande de partenariat sur [le formulaire](#). Le besoin est alors analysé avec vous (accueil, durée, logistique, nombre de personnes, etc), un référent est identifié, des actions tests sont mises en ligne, l'action est évaluée.

[Tous confinés, tous engagés](#), plateforme de Vendredi : [Inscription ici](#) . Une plateforme qui permet à tous et à toutes, quelque soit sa situation (télétravail, salariat, chômage partiel) de consacrer une partie de son temps à aider les autres durant cette période de confinement. Deux types de missions sont proposées :

- **celles d'urgence** : aide alimentaire d'urgence, garde exceptionnelle d'enfants (pour les soignants), liens avec les personnes isolées (téléphone, lien social) et solidarité de proximité (courses).
- **celles réalisées et réalisables en télétravail** : des collaborateurs en télétravail réalisent des missions de compétences au bénéfice d'association. Il peut s'agir de soutien scolaire ou

Prestataires pour le nettoyage et la désinfection des appartements, chambres et espaces collectifs

Certaines entreprises de nettoyage/désinfection ont suspendu leur activité pendant le confinement. Cette difficulté pour les associations à identifier des prestataires opérationnels se posent alors mêmes que les besoins en nettoyage/désinfection sont loin d'être suspendus. Les structures d'hébergement sont confrontées à des besoins spécifiques lorsqu'il s'agit d'assurer le nettoyage et la désinfection de lieux fréquentés par des personnes diagnostiquées ou testées positives au COVID-19.

Pour accompagner ses adhérents, la Fédération IdF a sollicité l'AFFIL qui nous a proposé les outils suivants :

- Une liste d'entreprises de nettoyage/désinfection opérant en IdF (ou dans certains départements franciliens) et réactives pendant la période de confinement ;
- Des devis sur lesquels vous pouvez vous appuyer pour évaluer les tarifs d'une opération de nettoyage/désinfection (attention, si COVID-19 avéré, les prestations se cumulent).

Ces documents sont disponibles dans le [dossier partagé en cliquant ici](#).

Enfin, nous vous proposons de négocier le tarif de ces prestations en formulant une demande collective.

Dans le cadre de l'AFFIL, nous pourrions nous appuyer sur des bailleurs sociaux pour négocier avec leurs prestataires habituels.

Si vous souhaitez participer à cette démarche collective, merci d'envoyer un courriel à william.martinet@federationsolidarite-idf.org en indiquant :

- Le lieu des prestations
- Une estimation du nombre d'appartements ou de m² concernés
- Une estimation du calendrier souhaité (prestations régulières pendant le confinement, prestations ponctuelles à la fin du confinement, etc.)

Informations à destination des structures d'insertion par l'activité économique

Un questionnaire FAS à l'attention des SIAE pour sensibiliser et de mobiliser les partenaires du secteur IAE sur les difficultés qui affectent les SIAE et les salariés en insertion.

La Fédération des acteurs de la solidarité diffuse actuellement un questionnaire à destination des SIAE du réseau afin de faire remonter et de capitaliser les impacts et les besoins des structures en lien avec la crise sanitaire, social et économique :

L'équipe IAE de la Fédération des acteurs de la solidarité (fédérations régionales et siège national) a conçu cette démarche afin de sensibiliser et de mobiliser les partenaires du secteur IAE sur la situation qui affecte les SIAE et les salariés en insertion. Il s'agit notamment d'identifier au mieux quelles mesures d'urgence vous avez dû prendre au mois de mars et celles que vous prévoyez en avril, mais aussi de commencer à mieux appréhender les conséquences potentielles à l'échelle de l'année 2020.

[Accès au questionnaire](#)

Santé des personnes durant le confinement

Aide Médicale d'Etat : des modifications

Prolongation automatique des droits de 3 mois, pour les bénéficiaires dont les droits expirent entre le 12 mars et le 31 juillet.

Les nouvelles demandes sont à adresser par courrier ou par mail via une bal générique propre à chaque CPAM.

Du fait des fermetures des guichets et des difficultés liées aux envois postaux, une boîte générique et informatique a été mise en place pour l'envoi des demandes AME par voie électronique.

[Plus d'informations ici](#)

Un numéro vert pour faciliter l'accès aux soins des personnes sans abri

Le 8 avril, l'association « Accès aux Droits pour les Sans-Abris » a mis en place un numéro vert :

0800 94 66 90, ciblé sur une orientation médicalisée.

Il est gratuit et ouvert 7j s/7, de 10h à 22h.

Organisé avec des médecins volontaires, cette ligne s'adresse aux personnes vivant dans la rue comme à celles qui vont à leur rencontre et les accompagnent - travailleurs sociaux, maraudeurs des associations ou grand public confronté à une personne souffrante dans la rue. Il s'agit de faciliter l'accès aux soins et de lutter contre la grande exclusion.

Fonctionnement des Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS)

En cette période, de nombreuses PASS fonctionnent de manière dégradée et reportent certains rendez-vous. Trois PASS sont actuellement fermées (PASS de Lariboisière et Cochin à Paris et PASS de Gonesse dans le Val d'Oise). **L'ARS a publié [sur son site](#) et actualise régulièrement un tableau concernant le fonctionnement des PASS** (attention, certaines PASS n'y figurent pas n'ayant pas remonté les informations relatives à leur fonctionnement).

Nous observons des difficultés d'information des personnes sur les fonctionnements dégradés des PASS, notamment du fait qu'une part importante de la communication des PASS vers les personnes se fait par courrier et que de nombreuses structures de domiciliation sont fermées.

Nous vous invitons à informer les personnes habituellement suivies en PASS des conséquences possibles sur leur fonctionnement en cette période exceptionnelle et de contacter les PASS en amont des rendez-vous des personnes afin de s'assurer de leur maintien. Certaines PASS acceptent également de renouveler à distance les ordonnances afin d'éviter que les personnes se rendent dans les hôpitaux.

Pour les personnes ayant une couverture médicale, des médecins libéraux peuvent être consultés. La téléconsultation est remboursée à 100% du tarif sécurité sociale.

Dispositifs de soutien en santé mentale en période de confinement

En période de confinement, la santé mentale des personnes peut être affectée et les troubles habituels des personnes s'exprimer de façon prononcée. Psycom a recensé un certain nombre de ressources utiles pour la population générale et pour les personnes vulnérables dans un document disponible [via ce lien](#). Le GHU Paris a également recensé plusieurs ressources permettant de vivre mieux la période de confinement disponibles [via ce lien](#).

Vous trouverez de même sur le site du Centre Ressource Ile de France pour les personnes concernées par les troubles psychiques (Céapsy), pour leurs proches et pour les

[Lire la suite](#)

Mise en place d'un dispositif national de soutien médico-psychologique aux soignants et aux personnels en charge de l'accompagnement

L'Etat met en place un dispositif national de soutien médico-psychologique aux soignants et aux personnels en charge de l'accompagnement de personnes vulnérables dans le cadre de l'épidémie du Covid-19.

[Télécharger la plaquette de présentation du dispositif](#)

[Lire la suite](#)

Addictions et confinement

Durant la période de confinement les questions d'addictions et de la gestion des consommations est centrale à la fois pour les personnes accompagnées et pour les professionnelles des associations de notre réseau. Plusieurs ressources sont à votre disposition :

[Lire la suite](#)

Recommandations relatives au suivi social et à l'orientation des potentielles victimes de violences intrafamiliales

La Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France et les associations partenaires franciliennes accompagnant les femmes victimes de violences s'alarment de la recrudescence des violences intrafamiliales pendant la période de confinement.

Le contexte de confinement peut générer des violences intrafamiliales qui impactent les femmes et les enfants, dans les logements privés mais aussi au sein des lieux d'hébergement (hôtels sociaux, hébergement en appartements diffus).

L'Observatoire parisien des violences faites aux femmes (SEII - DDCT), en partenariat avec le Collectif féministe contre le viol (CFCV) a mis en place des formations pour aider les professionnels à repérer, orienter et accompagner à distance les victimes de violences

Vous trouverez des fiches réflexes en libre accès via cette plateforme: <http://cfcv.asso.fr/connexion-confinement/>

Mot de passe : 2020-onestla- Identifiant: connexion.pro

Le CFCV se tient par ailleurs à votre disposition, si vous avez besoin d'un soutien face à une situation: **0 800 05 95 95 - lundi au vendredi 10h-19h.**

Pour toute question complémentaire, l'OPVF est à votre disposition : ddct-opvf@paris.fr

Fiche ressource de la Ville de Paris, actualisée chaque semaine: paris.fr/prise-en-charge-#information-ecoute-orientation

Un dispositif d'hébergement d'urgence est coordonné par l'Union Régionale Solidarité Femmes :

[Dispositif Marie Curie](#)

Retrouvez les précédentes ressources [via le lien suivant](#)

Réflexions et points d'alerte sur les enjeux d'éthique du numérique en situation de crise sanitaire aiguë

Le nouveau Comité National Pilote d'Éthique du Numérique (CNPEN), rattaché au CCNE - Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, vient de publier son

premier bulletin de veille qui porte principalement sur les usages massifs des outils numériques

dans le contexte de la crise du Covid-19 pour les manifestations de la fraternité d'une part, et pour le suivi des personnes d'autre part. Et ce, au regard des valeurs fondamentales partagées dans notre société.

[Retrouvez le bulletin ICI](#)

Maintien du lien social et accès à la culture et aux loisirs en période de confinement

Pour permettre aux personnes de vivre mieux la période de confinement, de s'aérer l'esprit ou d'occuper son temps, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France a créé [un espace dans le dossier de ressources partagées dédié aux ressources visant à maintenir le lien social, accéder à la culture et aux loisirs ou encore apprendre le français en confinement](#). De nouvelles ressources y sont disponibles.

Ressources pour activités Culture, sport, loisirs en confinement

De nombreuses ressources sont disponibles en ligne pour des personnes de tous âges, isolées ou en famille.

Conditions : disposer de tablettes, ordinateurs ou smartphones et d'un accès à Internet. Certaines ressources peuvent également être imprimables et diffusables aux personnes en version papier.

[Respirer en confinement : le kit culture du projet respiration](#) : il s'agit de visites virtuelles de musée, de films gratuits, d'émissions de musiques, de jeux en lignes, d'outils éducatifs... Ces propositions ont été compilées par l'équipe du programme Respirations : Cultures du Cœur (et plus particulièrement celui de Gironde), Les Petits Débrouillards et la Fédération des acteurs de la solidarité.

Ce document n'est pas exhaustif et sera régulièrement mis à jour. N'hésitez pas à transmettre vos suggestions via contact@respirations.org !

Retrouver le kit culture du projet Respirations [via ce lien](#).



PROGRAMME RESPIRATIONS

Cultures du cœur
Les Petits Débrouillards
la Fédération des acteurs de la solidarité

Idées et ressources pour se divertir, s'aérer, apprendre en famille

RESPIRER EN CONFINEMENT

Autres ressources : d'autres ressources en ligne sont disponibles, mises à disposition par des partenaires, associatifs ou institutionnels, mobilisés aux côtés des acteurs de la solidarité :

Cette semaine

- [Kit d'activités n°3, Pour s'amuser en restant chez soi](#), proposé par Chemins d'enfances Plus d'informations : Julie Dutertre Responsable des opérations, j.dutertre@cheminsdenfance.org;
- [Un recensement des outils d'apprentissage du français à distance](#) ;
- [Un kit transculturel pour mieux aborder la période de confinement avec les enfants](#), mis en place par les équipes du Dr Marie Rose Moro ;
- [Les ressources numériques des bibliothèques, musées et lieux de patrimoine de la Ville de Paris](#) ;
- [La lettre de la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris](#) : propositions dans les domaines de la musique, de l'écriture et du spectacle vivant, du cinéma et autres lieux de création/diffusion culturelle ;

pour les apprenants et accompagnants pour l'apprentissage du français niveau A1 ;

- Orchestra Lab : ateliers musique pour les 7-11 ans <http://www.orchestralab.fr/>
- Fonds d'Art Contemporain : créer une oeuvre d'art à la maison <https://uneoeuvrealecole.wordpress.com/2020/03/25/une-oeuvre-a-la-maison/>
- Réseau Môm'artre : activités à faire à la maison (théâtre d'ombre, lettres pour le personnel soignant, les personnes isolées,...) <https://drive.google.com/file/d/1nGo5KJUz7vZb40I12ZiBBINcSpMfP6Xe/view>
- BDnF : création de BD (application gratuite à télécharger sur son ordinateur) <https://bdnf.bnf.fr/index.html>
- et bien d'autres n'hésitez pas à les retrouver sur notre [dossier partagé](#) !

Besoin de matériel informatique, de jeux, jouets, livres et autres loisirs ?

Le programme Respirations, en partenariat avec Emmaüs et Emmaüs Connect, lance une initiative pour mettre à la disposition des familles hébergées du matériel informatique, des jeux, des jouets, livres et autres loisirs.

Nous invitons toutes les structures qui accueillent des enfants en famille à remplir [ce questionnaire](#) sur leurs besoins. Elle seront ensuite mises en lien avec des structures locales d'Emmaüs et les équipes d'Emmaüs Connect pour être approvisionnées en matériel.

Apprendre le français en confinement

Pour les personnes qui souhaiteraient apprendre le français ou développer leur maîtrise de la langue durant la période de confinement, plusieurs outils ont été recensés.

Vous pouvez les retrouver :

- sur le site du réseau alpha, qui a mis en place [une page dédiée aux ressources pédagogiques pendant la crise sanitaire](#) ;
- sur le dossier partagé de la Fédération, dans la [rubrique dédiée à l'apprentissage du français](#).

Retrouvez également sur notre site toute l'actualité liée à l'épidémie du COVID-19

=> [Les outils mis en place par la fédération](#) (dossier partagé, [boucle d'échange slack](#) et [tableau de recensement de la continuité d'activité des structures](#)).

=> Les précédents articles d'information de la Fédération autour de l'épidémie COVID-19 :

[Veille et recensement des structures qui maintiennent leur activité : Pensez à actualiser vos données !!](#)

[Dispositifs exceptionnels mis en place à Paris ;](#)

Aide alimentaire : différentes ressources [ici](#), [ici](#) et [là](#)

Santé :

- [Les services départementaux de la protection maternelle et infantile en IdF et à Paris ;](#)
- [Dématérialisation des demandes d'Aide Médicale d'Etat pour la durée de l'état d'urgence sanitaire](#)
- [Santé des personnes durant la période de confinement \(accès aux soins et aux droits, santé mentale, addictions\)](#)
- [Informations sur l'accompagnement de la fin de vie en structure d'hébergement et l'organisation des funérailles ;](#)

Accès aux droits :

- [Prolongation des attestations d'élection de domicile](#) ;
- [ASE : continuité de la prise en charge des mineurs au-delà de 18 ans](#) ;
- [Continuité d'accès aux droits sociaux en période d'état d'urgence sanitaire](#) ;
- [Attribution de logement social et COVID-19](#) ;

Accompagnement social :

- [Un guide sur l'accompagnement social à distance](#) ;
- [Recommandations relatives au suivi social et à l'orientation des potentielles victimes de violences intrafamiliales](#) ;
- [Informations relatives à l'accompagnement des publics demandeurs d'asile et étrangers](#) ;

Informations à destination des employeurs et employeurs SIAE

- [Chômage partiel : l'État allonge le délai de dépôt des demandes par les employeurs](#) ;
- [Modalités d'activation du dispositif du chômage partiel](#) ;
- [Remontée et suivi des Réseaux « questions réponses des employeurs et des SIAE » auprès de la DIRECCTE Ile-de-France](#) ;

Informations à destinations des SIAE

- [Informations relatives aux structures bénéficiaires d'aides du Fonds Social Européen \(FSE\)](#) ;
- [Mesures mises en place à destination des Structures d'Insertion par l'Activité Économique \(SIAE\) et demandeurs d'emploi](#) ;
- [SEVE emploi : continuez à vous former via la plateforme en ligne](#)
- [Mobilisation des structures de l'Insertion par l'Activité Économique dans le cadre du projet "Résilience"](#) ;

Appels à projet et fonds spécifiques :

- [Ouverture d'un fonds d'urgence par la Fondation des Petits Frères des Pauvres](#) ;
- [Appel à projet - Axe 7- Fonds Initiatives Locales contre l'Exclusion \(FILE\)](#) ;

Mobilisation des bénévoles :

- [Face à la baisse des effectifs dans les structures : mobiliser les bénévoles et la réserve civique](#) ;

Aménagement des missions de service civique :

- [Information à destination des structures accueillant des volontaires en mission de Service Civique](#).

Contact :

Clotilde Hoppe, 01 43 15 13 93

clotilde.hoppe@federationsolidarite-idf.org

Elise Noël-Chevalier, 01 43 15 80 11

elise.noel-chevalier@federationsolidarite-idf.org

Copyright © 2020 Fédération des Acteurs de la Solidarité Ile de France, All rights reserved.

Contact :

contact@federationsolidarite-idf.org

Le Règlement Européen sur la Protection des Données (REPD) vient d'entrer en vigueur. La loi oblige dorénavant les sites internet à dire ce qu'ils font avec vos données. A la Fédération des acteurs de la solidarité IdF, rien n'a changé : on ne communiquera jamais vos données à des tiers.

Si vous voulez vous désabonner de la newsletter, vous pouvez [modifier votre profil](#) ou vous [désinscrire](#) mais sachez que nous, on préfère rester en contact avec vous.

À bientôt !



This email was sent to <<Email Address>>

[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)

Fédération des Acteurs de la Solidarité Ile-de-France · 30 boulevard de Chanzy · Montreuil 93100 · France

